



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 3, numéro 6

Janvier-Juin 2020

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

DE L'INCIDENCE DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Stéphane LUNKAMBA NDJIBU

Doctorant en Economie internationale, Chef de Travaux attaché au Département des Relations
Internationales de l'Université Pédagogique Nationale/Kinshasa-RDC

RESUME

Le présent article cherche à évaluer les possibilités extérieures ouvertes à la République Démocratique du Congo en examinant le comportement des exportations et les importations congolaises dans le passé récent. L'analyse repose essentiellement sur des chiffres provenant de la Banque Centrale du Congo.

Mots-clés : Commerce international, Développement économique, RDC.

ABSTRACT

This paper tries to evaluate external possibilities opened to Democratic Republic of Congo by examining the behaviour of congolese exports and imports in the recent past. This analysis is especially based on ciphers coming from the Central Bank of Congo.

Keywords : international trade, economic development, DRC.

INTRODUCTION

Les difficultés qu'éprouvent la RDC pour développer harmonieusement son économie par le commerce extérieur, tiennent au fait que le commerce porte essentiellement sur les produits de base exportés à l'état brut ou semi-fini ; que ce commerce est concentré sur un ou deux produits et qu'il est limité à un petit nombre de pays pour la plupart anciennes métropoles coloniales.

A ces obstacles majeurs s'ajoute encore la dépendance politique et économique, sous-produits de la dépendance coloniale et de la limitation des échanges à une aire géographiquement exiguë : l'Europe et l'Amérique du Nord.

Pour se libérer de ce blocage, la RDC doit impérieusement modifier profondément les structures de son commerce extérieur ; entre autres, diversifier sa production au lieu de se spécialiser dans une seule ou deux branches; exporter des articles plus élaborés par la création des industries, de transformation locale, élargir ses échanges à d'autres pays et intensifier le commerce entre eux.

En outre, ce commerce doit être conclu en fonction des besoins intérieurs du pays et non en fonction des besoins étrangers. Il doit tendre à être de plus en plus assuré par l'Etat national en tant que représentant des intérêts de la collectivité. Car, quand bien même ce commerce appartiendrait aux capitalistes nationaux, il n'est pas exclu que la recherche du profit personnel que hante tout capitaliste n'emmène ce dernier à importer de grandes quantités d'articles étrangers et les maintiennent à un haut niveau, ce qui perpétuera la dépendance économique dans laquelle le pays se trouve déjà plongé.

L'accession à l'indépendance économique n'exclue pas le maintien des rapports commerciaux avec les divers pays développés, ni éventuellement l'acceptation des crédits provenant de ces pays, mais elle implique que les nouveaux rapports commerciaux se développent désormais sur un pied d'égalité, ce qui n'est possible pour un pays économiquement faible que s'il a d'abord chassé l'impérialisme des positions qu'il occupait auparavant à l'intérieur de son économie.

Une autre condition du développement économique par le commerce extérieur est que la RDC doit réduire de plus en plus ses importations d'articles manufacturés, la plupart alimentaires, pour les remplacer par les biens durables produits localement. C'est dans l'accomplissement intégral de ces conditions que l'indépendance économique d'une nation devient certaine

surtout lorsque le pays se trouve doté d'un appareil de production industrielle en mesure de couvrir ses besoins essentiels¹.

Le souci d'apporter une contribution modeste soit-elle à la reconstruction de notre pays, nous a conduit à amener une réflexion sur l'incidence du commerce international sur le développement économique de la RDC. C'est ainsi que notre objectif dans ce travail est donc de voir dans quelle mesure le commerce international peut-il contribuer au développement économique de la RDC.

En effet, on aurait tort de généraliser les problèmes de développement alors que pour chaque pays se posent des problèmes spécifiques. C'est pourquoi notre étude se veut être limitative dans le temps soit 2006 à 2019 et la RDC occupera l'espace géographique.

Par ailleurs, la méthode comparative nous a permis d'établir un parallélisme entre les différentes données recueillies en vue d'être exploitées. La technique documentaire nous servira à consulter les documents écrits et à interpréter les données.

L'article se subdivise en trois points essentiels, le premier contient une description générale des exportations congolaises et une analyse sur la stratégie commerciale adoptée par la République Démocratique du Congo. Le second porte sur les importations de la République Démocratique du Congo en provenance de l'Occident qui est traditionnellement le principal partenaire commercial du pays. Enfin, le dernier traite les effets pervers du commerce extérieur de la République Démocratique du Congo.

I. DES EXPORTATIONS EN RDC

Les exportations congolaises se distinguent de celles de la plupart des pays moins avancés en ce qu'elles sont plus diversifiées tant bien en matières premières qu'en produits semi-finis. Cet avantage met la République Démocratique du Congo à l'abri de brusques variations des recettes propres à un seul produit. Aussi, bien que les cours sur les marchés mondiaux restent

¹ Banque Mondiale, *Apport sur le développement dans le monde*, BIRD, Washington, 2007, p. 24.

fluctuants, les recettes obtenues apparaissent-elles relativement plus stables que les pays mono-exportations.

En conséquence, la réalisation des projets d'investissements y est-elle plus aisée théoriquement que dans d'autres régions en voie de développement.

Tableau 1: Evolution des Structure des exportations (en millions de USD)

	2006		2019	
	Valeur	%	Valeur	%
I.PRODUITS MINIERES	829,5	92,3	1 098.1	97
- Produits GECAMINES	83,9	9,3	57.8	5.1
- Cuivre SODIMICO	1,7	0.2	-	-
- Or	20,7	2.3	18.2	16
- Diamant	462,1	51.4	653.3	57.7
- Pétrole brut	201,3	22.4	204.6	18.1
- Autres	59,8	6.7	164.2	14.5
II.PRODUITS AGRICOLES	56,6	6.3	23.3	2.1
-Café	20,1	2.2	15	1.3
- Caoutchouc	1,1	0.1	0.2	-
- Bois	34	3.8	7.3	0.6
- Autres	1,4	0.2	0.8	0.1
III. PRODUITS INDUSTRIELS	12,7	1.4	11.1	1
- Ciment	12,7	1.4	8.9	0.8
- Produits chimiques	-	-	0.7	0.1
- Autres	-	-	1.6	0.1
TOTAL	898.9	100	1 132.5	100

Source: Banque Centrale du Congo, 2019

Nous constatons que les recettes d'exportations minières sont passées de 829,5 millions de USD en 2006 à 1 098,1 millions de USD en 2019, soit un accroissement de 32,3%. L'accroissement rendu possible par la vente des diamants qui a augmentée de 41,3% en 2019.

Les recettes d'exportations agricoles se sont contractées de 58,8%, atteignant 23,3 millions de USD en 2019 contre 56,6 millions en 2006. Celles provenant de la vente du café ont baissé de 25,4% et celles générées par les exportations de bois de 78,5%.

Les recettes d'exportations industrielles se sont également contractées de 12,5%, atteignant 11,1 millions de USD en 2019 contre 12,7 millions en 2006. Celles provenant de la vente du ciment ont baissé de 29,9%.

Le produit intérieur brut (PIB) congolais a cru entre 2014 et 2019 de 6,5% par an (tiré par les secteurs minier, de la construction et des télécommunications) et les indicateurs macroéconomiques se sont stabilisés. Mais les conditionnalités des programmes financés par les institutions financières internationales impliquent une politique de libéralisation commerciale des importations comme des exportations.

Le FMI estime que le degré de libéralisation de l'économie congolaise est désormais suffisamment élevé et qu'il devrait encore augmenter suite aux accords de partenariat économique (APE) négociés avec l'Union européenne et aux accords négociés avec les Etats-Unis (AGOA). Or, étant donné la faiblesse de ses capacités productives et de ses revenus, la République démocratique du Congo entretient un déficit chronique qui la rend d'autant plus vulnérable aux chocs extérieurs.

Si les revenus d'exportation de marchandises, essentiellement tirés par l'exportation de diamants, de pétrole, de cobalt et de cuivre, sont en hausse, passant de 1,8 à 2,3 milliards de dollars entre 2014 et 2019, le montant des importations augmente plus rapidement, de 2 à 2,8 milliards de dollars (37% concernant les produits pétroliers), tandis que la balance des services est largement déficitaire (-533 millions de dollars en 2019).

Par conséquent, la balance des comptes courants est structurellement dans le rouge (-404 millions de dollars en 2006) et seuls les investissements directs étrangers (IDE) et des montants d'aide et d'allégements de nature exceptionnelle ont permis de limiter le déficit de la balance des paiements à 68 millions de dollars en 2019.

Les réserves de change étant réduites à leur portion congrue, l'économie congolaise se révèle des plus fragiles.

Si une première analyse de la balance des paiements congolaise indique un déficit structurel comblé par une assistance exceptionnelle (déficit de 831 millions de dollars avant assistance exceptionnelle en 2019), une recherche plus affinée laisse apparaître une réalité plus pernicieuse. Étant donné l'importance de l'aide extérieure dans la composition des revenus et des dépenses du gouvernement, une part considérable de cette aide est liée à des importations de marchandises ou de services.

En 2019, les importations de marchandises et de services reliées à l'aide ont respectivement représenté 649 et 240 millions de dollars. Si on y ajoute le paiement des intérêts de la dette, on atteint un montant supérieur aux revenus propres du gouvernement. Les bailleurs de fonds s'assurent ainsi qu'une bonne part de l'aide ne soit pas versée à fonds perdus.

En matière de production, les trois provinces locomotives au niveau économique sont Kinshasa (40%), le Kongo Central (30%) et le Katanga (13%)² dans ses anciennes configurations. La situation est dramatique en matière de production céréalière : la proportion de riz et de farine de blé importée ne cesse d'augmenter et la consommation locale de manioc recule. Au niveau des protéines animales, si on considère le marché de Kinshasa, on se rend compte que la consommation de la population repose seulement à 10% sur des protéines produites localement, essentiellement pour des raisons de prix : les protéines animales produites localement coûtent trois fois plus cher que les protéines importées.³

En matière de commerce agricole, les recettes se sont effondrées avec la diminution des quantités exportées. La part des exportations agricoles est passée de 40% du PIB à l'indépendance à 15% au début des années 1990, puis à 10% au début des années 2006.

Les activités agricoles de subsistance ont été développées par les populations rurales contraintes de mener des stratégies de survie.

² OCC, Rapport annuel 2018, août 2019.

³ HUART A., *Importations des produits alimentaires en RDC, dangers et perspectives*, PUK, Kinshasa, 2019, p. 45.

Par conséquent, les exportations agricoles, qui avaient déjà diminué de manière quasi continue au cours des dernières décennies, se sont effondrées durant les années de conflit. Globalement, la quantité de produits agricoles exportés est passée de 129 797 tonnes en 1995 à 10 682 tonnes en 2019 pour remonter à 39 125 tonnes en 2006. En valeur, la part des produits agricoles exportés en 2018 est de 9 millions de dollars, soit 0,52% des revenus totaux des exportations.

Les importations alimentaires représentent 12% des importations totales (respectivement 7% pour les produits animaliers et 5% pour les produits végétaux), soit la troisième position derrière les produits pétroliers (37,2%) et les produits des industries chimiques et connexes (13%).⁴ Comble du paradoxe, alors que le paysan congolais se retrouve concurrencé par des importations agricoles à bas prix, non seulement il ne bénéficie d'aucun soutien de l'Etat, mais en outre il doit faire face à une taxe sur les intrants et à des « barrages » de militaires ou de policiers le long des routes agricoles, véritables petites douanes de fortune dressées par des agents de l'Etat impayés.

Cette réalité participe aux déséquilibres macroéconomiques qui rendent l'économie congolaise continuellement vulnérable aux chocs extérieurs, situation pour le moins paradoxale dans un pays avec un tel potentiel agricole. Les termes de l'échange agricole se sont ainsi gravement détériorés depuis le milieu des années 1980.

I. 1. Les directions d'exportations de la RDC

Les exportations de la RDC demeurent pour l'essentiel tourné vers l'Union européenne, l'Amérique du Nord et le Japon, comme l'indique les chiffres du tableau n°6 ci-dessous et cela n'est pas exempt de conséquences fâcheuses.

Depuis 1973, les exportations de la RDC sont plus tournées vers l'Union européenne, talonnée de près par les Etats-Unis et le Japon et

⁴ République Démocratique du Congo, « Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance (PMPTR) en République démocratique du Congo », novembre 2018, p. 168 ;

quelques pays de l'OCDE. A titre d'exemple, en 1973 les exportations vers l'Amérique du Nord et le Japon, représentent 6 et 7% du total des exportations de la RDC. En 1985, l'Union européenne a reçu 68%, l'Amérique du Nord 25% et le Japon 3%. En 1995, la répartition est de 68%, 17% et 5% respectivement pour l'Union européenne, l'Amérique du Nord et le Japon.

Cette tendance se poursuit jusqu'actuellement, traduisant le fait que globalement, depuis 2006, les exportations de la RDC sont destinées à plus de 60% à l'Union européenne, à plus de 20% à l'Amérique du Nord et à un peu moins au Japon et aux pays de l'OCDE. Ceci montre très clairement l'aspect « trop étroit » du réseau des exportations de la RDC qui demeurent concentrées sur quelques entités, dont l'Union européenne pour l'essentiel.

Deux conséquences découlent de cette position, à cause de cette exigüité du marché, les recettes d'exportations du pays deviennent très sensible aux fluctuations de la demande de ces quelques pays importateurs, cette position d'oligopsone (c'est-à-dire, d'un petit nombre d'acheteurs ou de demandeurs face à une multitude de pays sous-développés exportateurs) octroi aux importateurs de produits du Congo-Kinshasa tout le pouvoir de marché et donc, l'avantage en matière de négociation des prix. Ils deviennent de par la structure de ce marché, des « donneurs des prix » alors que nos pays deviennent de preneurs de prix.

Ce qui conforte la prédiction de CNUCED qui, lors d'une conférence en Genève, avait reconnu que « toutes choses restant égales par ailleurs (goûts, modèles de consommation et niveau de la demande, notamment), à un certain seuil d'une offre qui augmente, les prix mondiaux des produits primaires baissent plus que proportionnellement par rapport à l'augmentation relative de l'offre. Ou, inversement, à un certain seuil d'une demande mondiale qui recule, les prix mondiaux des produits primaires baissent plus que proportionnellement par rapport à la chute relative de cette demande ».

C'est cette position de dépendance qui, in fine, justifie les différentes baisses des cours de principaux produits exportés (par la RDC) souvent remarquées depuis les années 1970. En effet, le nombre des demandeurs de produits congolais, étant très réduits, ceux-ci ont les possibilités de faire des

coalitions afin d'imposer les prix qui leur semblent les plus avantageux. Ce qui, en définitive, justifie les baisses qui se répercutent sur les recettes d'exportations et par ricochet, sur la politique budgétaire et les disponibilités en devises du pays, rendant le pays plus que dépendant des programmes d'ajustement structurel (nouvelle version) et de l'aide extérieure, car incapable de mener sa politique économique, surtout ses sous composantes : la politique monétaire et budgétaire en vue de stabiliser le taux de change et les prix intérieurs.

Tableau 2 : Les principaux partenaires commerciaux de la RDC (2006-2019)

Pays	Pays clients	Pays fournisseurs
RD Congo	UE (75%), USA (11%), Chine (8%)	UE (44%), Afrique du sud (18%), USA (6%), Kenya (6%)

Source : OMC, 2019

I. 2. De la promotion des exportations et croissance économique en RDC

La promotion des exportations constitue le thème central de ce point. En effet, les recettes d'exportation, comparativement aux potentialités de la République Démocratique du Congo, sont insuffisantes pour contribuer efficacement à la réalisation de grands objectifs socio-économiques.

Comment promouvoir les exportations et accroître les recettes en devises indispensables au développement économique du pays ? Telle est la question qui est posée à l'économie congolaise. Nous aborderons dans un premier temps les principales caractéristiques de la stratégie de « promotion des exportations » en les opposant à celle de « substitution aux importations ».

L'importance de cette étude comparative se justifie par le fait que dans les analyses modernes la « promotion des exportations » et la substitution aux importations sont souvent considérées comme étant deux principales stratégies commerciales alternatives et mutuellement exclusives. Ensuite, nous puiserons dans le fonctionnement même de l'économie congolaise les facteurs susceptibles d'influer sur la promotion des exportations notamment la réglementation des termes d'échange en matière

de commerce extérieur en vigueur en République Démocratique du Congo, les pratiques bancaires auxquelles se soumettent les exportateurs. Ces facteurs seront critiqués en fonction de leurs incidences directes ou indirectes sur les exportations de la République Démocratique du Congo,

I. 3. Promotion des exportations et substitution aux importations

Généralement, on distingue deux types principaux de stratégie de commerce extérieur: la promotion des exportations et la substitution aux importations auxquels on peut ajouter la « stratégie d'autosuffisance alimentaire ».

La promotion des exportations vise à accroître les recettes d'exportation par des mesures de stimulation qui ont pour effet d'encourager les exportations et d'entraîner par conséquent un élargissement de la base des produits exportables. Ces mesures de stimulation doivent se fonder plus sur des incitations en matière des prix (par exemple, l'application d'un taux de change réaliste) que sur des contrôles quantitatifs (tels que les subventions à la production ou aux exportateurs). L'on estime que l'application d'un taux de change réaliste permet aux exportateurs de vendre plus et de tirer profit des prix offerts sur le marché international.

Les tenants de la promotion des exportations *soutiennent par ailleurs que les tarifs ne permettent pas de stimuler la production pour le marché international d'une part et que les subventions peuvent peser lourd dans les budgets des Etats et sont en général difficiles à faire admettre sur le plan politique, d'autre part.*⁵

Il est cependant important de noter que si les mesures incitatives basées sur les prix stimulent la production pour l'exportation, elles doivent en même temps permettre aux industries exportatrices d'acheter les biens intermédiaires et les matières brutes dont elles ont besoin.

Dans la situation où les coûts d'approvisionnement à l'étranger exprimés en monnaie nationale sont trop élevés, les exportations seront

⁵ KRUEGER A., « Effet des stratégies commerciales sur la croissance », dans *Finances et développement*, BIRD/FMI, Washington, 2019, p. 6.

moins compétitives sur le marché international. Par ailleurs, une véritable politique de promotion des exportations doit s'accompagner d'un régime commercial relativement ouvert et libéralisé, libéralisation des prix, abaissement des barrières faisant obstacle aux exportations, etc.

En d'autres termes, ce régime de commerce extérieur doit être susceptible d'encourager tous les producteurs à accéder au marché d'exportation.

Alors que la stratégie de promotion des exportations recommande la libéralisation du commerce et des mesures incitatives basées sur les prix en vue d'accroître les exportations, le régime de « substitution aux importations » entend, par contre, encourager la production locale d'une marchandise concurrente d'importation en la subventionnant.

Cet encouragement à la production nationale se traduit par des contrôles quantitatifs et des réglementations régissant les importations tels que l'imposition des tarifs douaniers, les limitations directes des importations, la surévaluation du taux de change et autres mesures de découragement des importations. Nombreuses sont les critiques faites au sujet de la stratégie de substitution aux importations par les défenseurs de promotion des exportations. En effet, l'on soutient que si la stratégie de substitution aux importations peut limiter la dépendance à l'égard des importations des biens de consommation finale, elle entraîne par contre la dépendance à l'égard des importations des biens d'équipement, des biens intermédiaires et des matières premières destinées à la production dans le pays en développement.

Ces importations ne peuvent être diminuées sans compromettre la croissance économique nationale. Ainsi bien de libérer l'économie du pays, la stratégie de substitution aux importations débouche souvent sur une économie nationale encore plus dépendante que dans le cas de la stratégie de promotion des exportations. Par ailleurs, l'on fait remarquer que dans la plupart des pays en développement, l'industrialisation qui est l'abri du protectionnisme, aboutit à la création d'entreprise à prix de revient élevé; ces entreprises fabriquent des produits chers à l'usage d'une classe moyenne restreinte et se heurtent ainsi rapidement à la limitation du marché intérieur.

Ainsi, certains auteurs affirment que de nouvelles techniques sont développées et agrandies dans le cadre d'une promotion des exportations et que l'industrialisation n'est en aucun cas synonyme de « substitution aux importations ». Si la stratégie de substitution aux importations est souvent à la base de l'accroissement de la dépendance à l'égard des importations et décourage la croissance des recettes en devises dans le pays en développèrent l'adoption de la stratégie alternative, c'est-à-dire celle de promotion des exportations, ne connaît pas non plus une solution définitive ; car cette dernière comporte des dangers sur le plan agricole particulièrement.⁶

En effet la stratégie de « promotion des exportations agricoles » correspond à la politique économique dont l'on est de compenser la faiblesse des recettes en devises provenant des exportations de produits traditionnels par le lancement de nouveaux produits agricoles d'exportation.

Cette politique a souvent tendance dans les pays en développement à intégrer la production agricole nationale dans l'économie transnationale dirigée par les firmes multinationales. C'est ainsi qu'on le qualifie de « politique ultralibérale de promotion des exportations agricoles ». La principale critique fait à l'égard de la politique ultra-libérale de promotion des exportations est que non seulement elle aggrave en définitive les déficits alimentaires et financiers du tiers-monde, mais aussi elle comporte le risque de compromettre tout essor dans le domaine de l'intégration industrielle internationale.

Par ailleurs, les adversaires de la politique ultra-libérale de promotion des exportations agricoles constatent que la relation entre les exportations agricoles et l'accroissement du déficit alimentaire dans les pays du tiers correspond en grande partie à la politique ultra-libérale de promotion des exportations agricoles en réduisant la consommation nationale et soutiennent l'adoption par les pays en développement de la politique d'autosuffisance nationale.

⁶ LITTLE, *Industrie et commerce international dans quelques PVD*, PUF, Paris, 2015, p. 20.

En qualité, l'autosuffisance nationale essaie de profiter du déclin historique des exportations traditionnelles pour obtenir un accroissement de la production agricole sur les besoins alimentaires nationaux au lieu de lancer de nouveaux produits agricoles d'exportation pour rattraper l'accroissement des dépenses en devises.

Bien que pour réaliser l'ajustement de la production agricole sur les besoins alimentaires nationaux, il faut recourir naturellement à un certain protectionnisme, l'on estime d'autre part que cela permet aux pays concernés d'économiser des devises. L'autosuffisance nationale se fixe comme objectifs l'intégration de l'agriculture dans le système économique national, la diversification agricole, l'amélioration de la balance commerciale, le soulagement des finances publiques des pays concernés, la promotion de l'industrialisation. L'intégration nationale de l'agriculture devient pour l'Etat une étape prioritaire pour accélérer l'industrialisation.

Nous venons de voir les principales caractéristiques des stratégies commerciales de promotion des exportations et de substitution aux importations. Il ressort de cette analyse que la substitution aux importations se base sur des mesures de protection et s'oppose au libre-échange. L'argument qui sous-tend cette stratégie du commerce extérieur est que la "protection est indispensable à la promotion de l'industrialisation des pays en développement et qu'un régime de libre échange universel, loin de faire convoquer les niveaux du bien-être économique des participants, a tendance à accentuer les différences entre nations riches et pauvres.⁷

La promotion des exportations, par contre, se fonde sur la libéralisation des échanges et s'oppose aux mesures protectionnistes. Les pays en développement doivent intégrer le marché international et accroître leurs exportations, ce qui leur permettra de réaliser l'objectif d'industrialisation.

⁷ KALDOR N., « Dévaluation et Ajustement dans les PVD », dans *Finance et développement*, BIRD, Washington, 2017, p. 36.

I. 4. Des mesures de promotion des exportations

En République Démocratique du Congo, l'on constate que l'autorité publique a adopté des mesures de politiques économiques favorables à la promotion des exportations. En effet, la crise économique qui secoue la République Démocratique du Congo se caractérise surtout par une insuffisance constante des moyens de paiements extérieurs devant permettre au pays d'assurer l'approvisionnement en biens importés indispensables à la réalisation des objectifs socio-économiques.

Les mesures qui semblent les plus liés à la promotion des exportations comme moyen d'accroître les recettes d'exportation sont la « réglementation des changes » en matière de commerce extérieur et les « ajustements monétaires » successifs réalisés dans le cadre des programmes de stabilisation de l'économie.

I. 4. 1. Ajustements monétaires et promotion des exportations

Au milieu des années quatre-vingt, la crise économique a atteint son paroxysme dans les pays africains. Partout les Etats traînent des déficits budgétaires d'une profondeur colossale. Les grands équilibres financiers intérieurs et extérieurs ont été rompus par plusieurs décennies d'une gestion désastreuse des économies nationales, par le contrecoup des crises pétrolières et par l'effondrement du cours des produits de base.

Les systèmes bancaires coulent littéralement sous le poids du secteur public, devenu trop envahissant, et des créances irrécupérables sur les entreprises, elles-mêmes asphyxiées par l'insolvabilité de l'Etat. Une profonde restructuration des banques s'avère alors inéluctable. Dans tous les pays, cette opération est engagée au tournant de la décennie écoulée, dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

II. DES IMPORTATIONS EN RDC

Comme tout pays sous-développé, la RDC couvre tous ses besoins d'importation par des articles de provenance étrangère pour la plupart européens. Ceux-ci présentent une gamme aussi variée que les produits

exportés eux-mêmes. La liste ci-dessous en dit long. Mais ces produits très variés ne peuvent être saisi que par groupes d'utilisation.

Tableau 3 : Structure des importations (en millions de USD)

	2015	2016	2017	2018	2019
A. BIENS DE CONSOMMATION	169,9	176,4	220,3	314,4	510,2
B. Matières premières	85,6	65,1	71,8	74,4	113,1
C. Biens d'équipement	71,8	88,6	76,6	98,8	150,1
D. Energie	80,3	168,5	1883,2	226,1	431,0
E. Autres	398,5	582,3	1042,4	1263,4	956,6
TOTAL	806,1	1 080,9	1 594,3	1 975,1	2 161,0

Source : Banque Centrale du Congo, 2019.

Les importations des biens de consommation, celles des matières premières, celles des biens d'équipement et celles des produits énergétiques ont connu des hausses variant de 32% à plus de 100% entre 2006 et 2019.

II. 1. Les biens de consommation

Nous savons que la plupart de biens de consommation importés par les PVD figuraient parmi leurs productions intérieures. La RDC n'échappe pas à cette critique. Le tableau ci-dessus en témoigne davantage. Le sucre, le tabac, les boissons, les chaussures, le coton et les tissus, le riz, les poissons et le bois, etc... font partie de la production locale, et ce sont ces produits qui engloutissent la grosse partie de devises encaissées.

Malgré ces dépenses, leur demande est loin d'être satisfaite, l'offre intérieure étant insuffisante. Rien que pour les années 2006 et 2019, la RDC avait dépensé respectivement 169,9 millions de USD et 510,2 millions de USD pour l'achat de biens de consommation. Cette augmentation tient à la fois aux habitudes européennes introduites dans le mode de consommation par les nationaux bourgeois et à l'abandon des cultures vivrières au profit de grandes plantes industrielles d'exportation. Les importations agricoles n'ont fait qu'augmenter ces dernières années. Le blé utilisé en RDC est exclusivement du blé importé, en provenance de l'union européenne et des Etats-Unis d'Amérique. Le riz est surtout d'origine asiatique (Thaïlande,

Vietnam, Inde). Ces importations ont entraîné un recul sensible de deux principales productions locales, le manioc et le maïs ou encore d'autres productions comme le riz, le sucre, l'arachide, l'huile végétale, etc.⁸

Tableaux 4 : Les importations alimentaires (en tonnes) : 2006-2016

Denrées	2006	2011	2019
Farine/Blé	119 541	223 340	179 478
Mais/farine	4 690	67 451	7 904
Viande de bœuf, de porc	8 126	82 469	184 658
Volaille	8 812	49 164	27 763
Poisson	75 127	149 426	94 669
Sel iodé	35 110	28 588	64 553
Lait, produits laitiers/beurre	6 220	18 400	10 378
Pomme de terre	93	1 034	541
Tomates/conserves	3 349	11 213	6 517
Oignon, ail	78	3 635	3 315
Haricot	3 666	4 032	3 536
Riz	46 678	273 794	115 265
Huile végétale	2 900	95 790	8 876
Sucre	150	50 816	39 887

Source : Service des statistiques de DGDA, service des importations de l'OCC, 2016

Tableaux 5 : Les importations alimentaires (en tonnes)

Produits	2006	2016
Sucre	60 030	16 066
Viande et abats	25 160	128 357
Poulet	352	3 269
Poissons congelés (mpiodi)	5 966	6 142
Pommes de terre	115 454	37 926
Oignons	15 977	31 129
Légumes	58 158	89 025
Mais grains, semences	15 397	20 386
Riz	106 504	366
Farine de froment	2 349	3 486
Farine de maïs	3 815	106 763
Huile végétale	26 857	6 181

⁸ BETTELHEIM C., *Op. cit.*, p. 28.

Blé dur	17 516	55 727
---------	--------	--------

Source : DGDA, 2016

II. 2. Les biens d'approvisionnement et matières premières

Les critiques formulées contre le commerce des denrées alimentaires valent tout autant pour les biens d'approvisionnement que pour les matières premières. En effet, rien n'est transformé sur place pour l'alimentation des industries locales étrangères bien qu'il en existe de plus capables. Tout se traite en fonction des besoins des industries à l'étranger.

Par contre, tout doit venir de l'Europe ou d'ailleurs pour approvisionner les firmes d'exportation. Vendu en nature brute ou semi-brute, le cuivre revient au Congo sous diverses formes : câbles, fils et isolateurs, et larges plats, qui coûtent deux fois plus cher que les lingots eux-mêmes. Les usines existantes travaillent, bien que capables, en dessous de leur moyenne. Et les besoins vont sans cesse croissant car les nouvelles industries, du genre de celles existantes, se créent par multitude. Les biens d'approvisionnement et matières premières ont subi une augmentation de plus de 32% entre 2006 et 2016. Cette chute s'explique par l'effort déployé par certaines industries manufacturières en vue d'augmenter leur capacité de production de biens d'approvisionnement.

II. 3. Les biens d'équipement

Les besoins en matériel lourd vont en augmentation, allant de 71,8 millions de USD en 2006 à 150 millions de USD en 2015. La courbe garde presque la même allure que celle du tonnage. Cette hausse simultanée serait due à la mise en marche de nouvelles unités de production.

Dans l'ensemble, les importations congolaises ont accusé en valeur une tendance à la hausse de 2 161,0 millions de USD en 2019 contre 806,1 millions de USD en 2006. La vitesse de croissance de la valeur des importations est due à la reconstruction des infrastructures et à la réadaptation des activités économiques détruites par la guerre. La demande en matières premières et en biens d'équipement a augmenté. De plus,

l'augmentation du revenu par personne a augmenté les importations de biens de consommation.

II. 4. Les effets pervers du commerce extérieur de la RDC

Nul n'ignore que l'exploitation coloniale avait cantonné les pays sous-développés dans le rôle de « réservoirs de matières premières » à l'usage des nations industrielles. Pour s'industrialiser, le Tiers-Monde doit importer : machines, moteurs, camions, appareils de transport, engrais chimiques, médicaments et tant d'autres biens.

Son industrie alimentaire étant de plus défavorisée, il est obligé d'acheter à l'étranger même le jus de tomate qu'il sait produire sur place. Ce ne sont pas les terres qui sont infertiles pour repousser toute culture vivrière. L'Inde et le Pakistan ont déjà prouvé que leurs terres sont capables d'assurer son auto subsistance par la production de riz qui peut dépasser toute prévision ; le Brésil est devenu exportateur des voitures par la construction sur place de ses propres chaînes de montage. Les exemples sont multiples, inutile de les énumérer tous. Ce qui est important, c'est de démontrer que la majorité des pays dits « sous-développés », après être libérés du joug colonial, sont retombés dans un autre beaucoup plus violent et difficile à briser. Celui de blocage de leur économie par les pays avec lesquels ils nouent des relations commerciales.

CONCLUSION

Il a été nécessaire pour nous d'entreprendre une analyse centrée sur l'incidence du commerce international sur le développement économique de la RDC. Au cours de cette réflexion, il a été démontré que le rôle du commerce extérieur n'est pas seulement de compenser les déficits du marché intérieur, ni d'offrir les possibilités plus grandes de production, d'emploi et d'équilibre budgétaire, mais de permettre aux pays l'importation d'équipements nécessaires à leur industrialisation et donc à leur développement socio-économique.

Cet objectif ne semble atteint qu'unilatéralement par les pays déjà industrialisés avec qui le Tiers-Monde entretient des relations commerciales.

Les importations en provenance de ces pays coûtent deux à trois fois plus chères que les matières premières exportées par les pays sous-développés. Cette inégalité résulte à la détérioration des termes de l'échange des PVD, et le rythme est loin d'être arrêté.

Dans de grands concerts internationaux, les délégués des régions sous-développés ne cessent de réclamer éperdument l'ajustement des prix des produits industriels et la stabilisation des cours des matières premières. Ces cris sont restés vains parce que l'on sait que, ceux qui forment la majorité dans ces assemblées sont les artisans mêmes de la situation anormale que vivent les pays sous-développés.

Accorder à ces pays la stabilisation des cours de leurs produits, c'est encourager leur état de sous-développement car aucun effort ne sera entrepris de leur côté pour améliorer la qualité de leurs produits. Compter sur la bonne foi des pays développés pour niveler les prix de leurs marchandises, c'est perdre son temps, puisque, pour ces pays, le profit maximum est le leitmotiv de leur commerce avec les nations pauvres. Celles-ci doivent compter plus sur elles-mêmes que sur leurs anciens colonisateurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2016, Kinshasa, 2017.
- BARRET et BRIGNON, *Des échanges planétaires*, éd. Hâtier, Paris, 2008.
- BENISSAD E., *Les modèles de développement en Afrique*, Presse de l'UNESCO, Paris, 2006.
- GILLINS et PEKINS, *Economie du développement*, 2^e éd., De Boeck, Bruxelles, 2000.
- HUART A., *Importations des produits alimentaires en RDC, dangers et perspectives*, PUK, Kinshasa, 2019.
- KLOTCHKOFF J.C., « Import-export », dans *Jeune Afrique économique*, n°281, février 2009.
- KRUEGER A., « Effet des stratégies commerciales sur la croissance », dans *Finances et développement*, BIRD/FMI, Washington, 2019

-
- LITTLE, *Industrie et commerce international dans quelques PVD, PUO*, Montréal, 2015.
 - RDC, « Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance en RDC », novembre 2004.